

Le Roi Philippe de Belgique ce mardi à Kinshasa, à l'invitation du Président Félix Tshisekedi



President Félix Tshisekedi and King Philippe of Belgium

Bruxelles, 06 juin 2022 (ACP).- Le Roi Philippe Léopold Louis-Marie et la Reine Mathilde d'Udekem d'Acoz de Belgique arrivent ce mardi, à Kinshasa, à l'invitation du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour une visite officielle du 7 au 13 juin 2022, en République démocratique du Congo.

Cette visite officielle répond à celle que le Président Félix Tshisekedi avait effectuée, du 15 au 19 septembre 2019 en Belgique, quelques mois après son accession à la magistrature suprême.

Accompagné d'une forte délégation comprenant, notamment, le Premier ministre Alexander De Croo et plusieurs membres du gouvernement, le couple royal se rendra également à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga et à Bukavu, dans le Sud-Kivu. Lors de cette visite, qui avait permis de normaliser les relations entre les deux pays, rappelle-t-on, le Chef de l'Etat congolais avait notamment rassuré les opérateurs économiques belges quant à la disponibilité de la RDC de les accueillir.

Le Souverain belge est le 7^{ème} Roi des Belges depuis le 21 juillet 2013, date à laquelle il avait succédé à son père, le Roi Albert II qui avait abdicqué. Le descendant de Saxe Cobourg vient donc réchauffer les relations entre le Royaume de Belgique et la République démocratique du Congo.

Ces deux pays liés par l'histoire vont davantage regarder dans la même direction, car dans le programme, le Roi s'adressera à la population congolaise à l'esplanade du Palais du peuple de Kinshasa, après avoir décoré au Mémorial des anciens combattants, le caporal Kunyuku qui a 100 ans et qui avait combattu pendant la 2^{ème} guerre mondiale sous la bannière belge.

Il est prévu aussi après les cérémonies de Kinshasa , dont la restitution symbolique d'un échantillon d'œuvre d'arts congolais, au peuple congolais, les déplacements au Haut-Katanga à Lubumbashi où il échangera avec les étudiants de l'Université de Lubumbashi et au Sud-Kivu où il visitera l'hôpital de Panzi du Docteur Mukwege, le prix Nobel de la paix 2018 et l'institut international de technique Agricole (IITA) à kalambo non loin de Bukavu.

Trois mémorandums d'entente signés

A l'occasion de la visite du Chef de l'Etat Félix Tshisekedi en Belgique, trois mémorandums d'entente ont été signés, le 17 septembre 2019. Le premier portait sur la tenue régulière des consultations politiques bilatérales, la remise en place d'ambassadeurs dans les deux pays, la réouverture des consulats généraux belges à Lubumbashi et congolais à Anvers, un appui à l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Kinshasa et la formation des diplomates congolais.

Le deuxième mémorandum avait trait à la poursuite de la coopération au développement belge en RDC et à la consolidation des programmes en cours d'exécution, accompagnés d'un programme de transition.

Le troisième document concernait la relance de la coopération financière et la reprise de la coopération entre les Banques centrales des deux pays.

Les ambassadeurs Jo Indekeu et Christian Ndongala Nkuku ont rejoint leurs postes respectifs, à Kinshasa et à Bruxelles, a-t-on constaté. Le consulat de la Belgique à Lubumbashi a déjà rouvert ses portes et celui de la RDC à Anvers le fera dans les prochaines semaines. La Belgique a assuré, en mars 2022 à l'Institut Egmont de Bruxelles, la formation des nouveaux ambassadeurs congolais nommés en octobre 2021.

Appel aux opérateurs économiques belges

Lors de cette visite officielle en Belgique, le Chef de l'Etat congolais avait exprimé sa volonté d'entamer une « *ère nouvelle de développement* » de la RDC et avait appelé les hommes d'affaires belges à « *accompagner l'émergence du Congo* ». Il voudrait combler le déficit de son pays en infrastructures, développer les énergies renouvelables (solaire et hydroélectrique), promouvoir l'agriculture et favoriser les secteurs de la santé, de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Pour améliorer le climat des affaires, le gouvernement a pris une série de mesures incitatives et mis en place d'importants instruments juridiques belges en particulier. Il s'agit, notamment, des accords bilatéraux à double imposition et du traité bilatéral ratifié par les deux pays.

Une mission économique et commerciale belge est établie à Kinshasa, depuis mars 2022, coïncidant avec le lancement de la troisième édition de la « *semaine belge* ». A ce jour, assure-t-on, plus de 200 millions d'euros ont été investis dans les échanges économiques entre la RDC et la Belgique, qui reste le premier fournisseur de la RDC parmi les pays occidentaux.

Concernant l'aide au développement, Bruxelles a alloué à Kinshasa, en 2019, un montant de 90,93 millions d'euros et environ 94 millions d'euros, en 2020.

Coopération militaire et partenariat humanitaire

D'autre part, dans le secteur militaire, la coopération bilatérale est axée sur le déploiement des instructeurs belges chargés d'entraîner, de recycler et de former la 31^{ème} brigade des Forces armées de la RDC (FARDC) à Kindu, dans la province du Maniema. Ce recyclage est assuré depuis avril dernier.

Dans le secteur de la santé, des médecins belges participent souvent, aux côtés de leurs collègues congolais, à des opérations chirurgicales à Kinshasa et dans d'autres provinces de la RDC. En mars dernier, rappelle-t-on, des médecins belges ont procédé, pour la première fois à la clinique Ngaliema, à des opérations à cœur ouvert pour des enfants congolais.

Dans le même cadre, deux petites siamoises congolaises, nées dans la province du Sankuru, en novembre 2020, ont été opérées avec succès, en mars 2021, à l'Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola de Bruxelles. L'intervention chirurgicale a été possible grâce à l'appui de la Première Dame Denise Nyakeru Tshisekedi et de l'ancien ministre belge de la Défense, André Flahaut, dans un partenariat humanitaire entre les deux pays.

La relique de Patrice Lumumba attendue en RDC

Le 20 juin courant, la justice belge restituera à la famille Lumumba la relique – une dent – du héros national Patrice Emery Lumumba, assassiné au Katanga le 17 janvier 1961. Cet acte offrira aux peuples congolais et belge une nouvelle occasion de raffermir leurs liens historiques, en tournant résolument le regard vers l'avenir.

D'autre part, dans ce domaine de la restitution, la Belgique a décidé de restituer à la RDC la propriété de certaines œuvres d'art dérobées par des colons pendant la période coloniale. En février dernier, le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a reçu de son homologue belge, Alexander De

Croo, au Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (MRAC), un inventaire d'objets d'art congolais ramenés en Belgique durant la période coloniale. Il s'agit d'un répertoire de 84.000 (quatre-vingt-quatre mille) objets ramenés du Congo et conservés au MRAC.

Jumelage des villes et communes congolaises et belges

Par ailleurs, de nombreuses villes et communes congolaises sont jumelées avec des villes et communes belges dans le cadre de la coopération internationale communale (CIC), qui dépend de la coopération belge au développement.

Il s'agit notamment, pour la RDC, des communes de Bandalungwa, Limete, Kimbanseke, N'Djili et Masina à Kinshasa, ainsi que des villes de Lubumbashi, Likasi, Goma, Beni et Butembo. Du côté belge, il y a notamment les communes bruxelloises de Woluwé-Saint-Pierre, Woluwé-Saint-Lambert, Ixelles et Saint Gilles, les villes de Namur et de Liège.

Le programme de la CIC porte sur l'accès de la population congolaise aux biens et services publics de proximité, en se focalisant sur les services d'état-civil et la prestation des services fondamentaux tels que l'approvisionnement en eau, l'enregistrement des mouvements de population ainsi que les mesures de santé et de salubrité publique ou la préservation de l'environnement. **ACP/**